



Passeport biométrique : renouvellement Pour un majeur

Important

Les demandes de passeports/cartes nationales d'identité (CNI) se font uniquement sur rendez-vous. Nous contacter au 04 50 40 71 21 ou prendre rendez-vous en ligne sur

www.ferney-voltaire.fr

Tout dossier incomplet ne pourra être déposé et un nouveau rendez-vous sera fixé. Il en est de même pour tout retard.

Liste des pièces à joindre au dossier

Dans tous les cas :

- 1 photo d'identité couleur (norme ISO/IEC 19794-5 :2005), **de moins de 6 mois**, non découpée et faite en France.
- Cerfa N° 12101*02 à remplir en ligne et à imprimer une fois rempli, ou pré-demande en ligne à imprimer, ou relever le numéro de la pré-demande : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- Ancien Passeport biométrique, électronique ou périmé de moins de 5 ans **en original et photocopie**.

En complément si votre document est périmé depuis plus de 5 ans ou si vous n'avez aucun document sécurisé :

- Une copie intégrale d'acte de naissance avec filiation en original de moins de 3 mois (à demander par vos soins à la mairie du lieu de naissance en France, ou si né à l'étranger sur internet : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/>).
- Document prouvant la nationalité française en original (si parents non nés en France et qu'il n'y a aucune mention sur l'acte de naissance de nationalité).
- Timbre fiscal pour le passeport à acheter au Trésor public, dans un bureau de tabac ou sur internet à l'adresse suivante : <https://timbres.impots.gouv.fr>
 - personne majeure : 86 €
- Justificatif de domicile récent (EDF, France Télécom, loyer, impôts, portable....) **en original et photocopie**.
- Si vous êtes hébergé et majeur :
Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif **original et photocopie**.